

Éducation et Apprentissage de la petite enfance Manitoba

BULLETIN D'INFORMATION

Printemps
et été
2026



À l'intérieur :

Annonces du Ministère



Mises à jour concernant l'apprentissage et la garde de la petite enfance



Mise à jour sur l'enseignement de la maternelle à la 12^e année



Leadership - Mises à jour et rappels



Message de la sous-ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba

À l'approche de la fin d'une autre année scolaire et en nous tournant vers les mois d'été, je tiens à exprimer ma sincère gratitude à toutes les personnes qui travaillent pour soutenir les enfants, les jeunes et les familles dans l'ensemble du Manitoba. Que vous soyez éducatrice ou éducateur, responsable dans le domaine de la petite enfance ou de l'éducation de la maternelle à la 12^e année, partenaire en éducation ou dans les programmes communautaires, votre dévouement continue à faire une différence significative dans la vie des Manitobaines et des Manitobains. Cette période de l'année est l'occasion de réfléchir aux réussites, à la croissance et à la résilience dont ont fait preuve nos différents secteurs, tout en célébrant les élèves qui se préparent à obtenir leur diplôme et à entamer la prochaine étape de leur parcours.

Cette édition du bulletin d'information met en lumière des mises à jour importantes et des initiatives en cours dans les secteurs de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance et de l'école de la maternelle à la 12^e année. En ce qui concerne l'apprentissage et la garde de la petite enfance, les mises à jour reflètent notre travail continu pour renforcer l'accès, la qualité et la capacité de la main-d'œuvre, tout en soutenant les familles et les communautés au moyen d'approches adaptées et fondées sur des données probantes, ainsi qu'une augmentation des salaires et du financement opérationnel des services de garde d'enfants. Dans le secteur de l'école de la maternelle à la 12^e année, vous trouverez des mises à jour concernant le développement et le renouvellement des programmes scolaires, les environnements d'apprentissage inclusifs et l'augmentation des fonds de fonctionnement pour l'apprentissage et la garde de la petite enfance ainsi que pour la maternelle à la 12^e année pour l'année scolaire 2026-2027. Ces initiatives témoignent de notre engagement commun à préparer les élèves à leur réussite future, à promouvoir l'innovation dans l'enseignement et l'apprentissage et à veiller à ce que nos espaces restent accueillants et sûrs pour tous les apprenants.

Ce bulletin comprend également des mises à jour ministérielles au sujet d'initiatives qui promeuvent le bien-être des enfants, des élèves et des familles aux quatre coins de la province du Manitoba, notamment l'introduction du site Web intitulé *Être parent au Manitoba*, qui est un site de ressources fondées sur des données probantes pour les parents et les tuteurs, de la grossesse jusqu'à l'âge de cinq ans.

À l'approche de la fin de l'année scolaire, ces mises à jour reflètent un continuum d'apprentissage allant de la petite enfance à l'obtention d'un diplôme. Je suis fière des progrès accomplis et reconnaissante du leadership, de la collaboration et du professionnalisme dont font preuve tous nos secteurs. À tous les élèves qui célèbrent des étapes importantes et obtiennent leur diplôme cette année, félicitations pour vos réussites et meilleurs vœux pour l'avenir. Je souhaite à tous un été paisible, reposant et enrichissant.

Meilleures salutations,

Mona Pandey

Sous-ministre

Éducation et Apprentissage de la petite enfance



Manitoba





Un nouveau site Web sur le rôle parental au Manitoba soutient les familles et les fournisseurs de soins

Les familles, les fournisseurs de soins et les fournisseurs de services du Manitoba ont maintenant accès à une nouvelle ressource en ligne fiable grâce au lancement du site Web [Être parent au Manitoba](#).

Élaboré par la Division de la santé publique du ministère de la Santé, des Aînés et des Soins de longue durée, *Être parent au Manitoba* fournit des informations à jour et fondées sur des données probantes aux parents de la province, en mettant l'accent sur la grossesse et sur l'éducation des parents, de la naissance de leur enfant jusqu'à l'âge de cinq ans. Le site Web est destiné à soutenir les familles pendant les premières années de vie de leur enfant et à servir de ressource pratique pour les conversations entre les parents et leurs fournisseurs de soins de santé.

Conçue comme un site de ressources actif et évolutif, cette plateforme rassemble des informations fiables sur la santé ainsi que des liens vers des mesures de soutien et des programmes communautaires disponibles ou financés par le gouvernement. Du contenu et des ressources supplémentaires continueront d'être ajoutés au fil du temps afin que le site reste à jour et réponde aux besoins des familles manitobaines.

Principales caractéristiques :

- plus de 120 articles couvrant un large éventail de sujets pertinents pour les familles du Manitoba;
- un contenu élaboré en collaboration avec des experts cliniciens et mis à jour régulièrement pour refléter les orientations actuelles et les besoins du public;
- disponible dans plus de 200 langues grâce à Google Translate;
- comprend des articles faciles à imprimer et à partager pour les familles et les fournisseurs de services.

Les sujets abordés comprennent :

- le sommeil et l'alimentation du nourrisson en toute sécurité;
- la croissance et le développement;
- les maladies infantiles courantes et la vaccination;
- le bien-être et la santé mentale;
- la nutrition et l'activité physique;
- l'allaitement sous toutes ses formes;
- la consommation de substances et la sécurité;
- les soins prodigués par des sages-femmes et le soutien communautaire;
- les ressources pour les familles nouvellement arrivées, les familles autochtones et les familles 2ELGBTQIA+.

Le lancement du site *Être parent au Manitoba* s'inscrit dans les priorités provinciales visant à renforcer la santé et le bien-être dans la petite enfance et répond aux recommandations visant à améliorer l'accès des familles à des informations claires et crédibles. Le site Web sert de complément au travail du personnel infirmier de la santé publique et des partenaires communautaires qui soutiennent les familles par l'entremise de programmes tels que *Les familles d'abord* et *Bébés en santé*.

Le personnel et les partenaires du secteur sont invités à consulter le site, à le faire connaître à leurs collègues et à leurs familles, et à explorer le large éventail de renseignements mis à leur disposition pour aider à renforcer l'apprentissage, la santé et le bien-être des jeunes enfants dans l'ensemble de nos communautés. Pour en savoir plus, rendez-vous au <https://parentinginmanitoba.ca/fr/>.



Prévention des infections dans les établissements de garde d'enfants et les écoles

Les mesures de prévention et de contrôle des infections sont importantes pour empêcher la transmission des infections dans les établissements de garde d'enfants et les écoles. La ressource [Pratiques de base : Guide pour la création d'un environnement sain et la prévention des infections dans les établissements de garde d'enfants et les écoles](#) a été élaborée pour présenter les mesures fondamentales de prévention et de contrôle des infections dans ces environnements.

Manipulation des animaux de compagnie et autres

L'interaction avec les animaux de compagnie et d'autres animaux comporte des risques pour la santé, que ce soit en matière de transmission de maladies ou de blessures.

La transmission des infections peut se produire par l'intermédiaire de l'environnement, d'aliments contaminés, d'excréments d'animaux, de morsures, de griffures ou simplement en touchant l'animal sans se laver les mains ensuite. Les animaux peuvent également transmettre des microbes aux surfaces intérieures de leur cage, y compris à leur contenu (aliments pour animaux de compagnie, litière, excréments, équipement de la cage). Ces microbes peuvent ensuite se transmettre à une personne qui touche ces surfaces ou ces animaux et qui ne se lave pas les mains correctement ensuite.

Des lignes directrices visant à réduire le risque de transmission d'infections lors de la manipulation d'animaux de compagnie et d'autres animaux sont présentées à l'annexe J (pages 82 à 85) du document. Les mesures mises en évidence comprennent les suivantes :

- Il faut prendre en compte les éventuelles allergies aux animaux avant d'apporter un animal à l'établissement de garde d'enfants ou à l'école.
- L'animal reste sous la responsabilité de la personne qui l'apporte à l'établissement de garde d'enfants ou à l'école.
- Le personnel doit recevoir l'approbation préalable du directeur ou de l'administrateur.
- Les enfants doivent toujours être surveillés par un adulte lorsqu'ils sont en contact avec des animaux.
- **Il est important de pratiquer une bonne hygiène des mains.** Il faut la pratiquer :
 - avant de manipuler des animaux;
 - après avoir manipulé des animaux;
 - après avoir manipulé des aliments pour animaux et des friandises pour animaux de compagnie;
 - après tout contact avec l'environnement des animaux (cages, litières, aquariums, etc.).
- Le propriétaire de l'animal doit évaluer l'état de santé de celui-ci et en discuter avec le directeur de l'établissement de garde d'enfants ou le responsable de l'école avant la visite de l'établissement.
- Les animaux de compagnie décédés doivent être éliminés en toute sécurité, selon la procédure décrite dans le document.
- Des renseignements complémentaires figurent à l'annexe J du document *Pratiques de base* pour les éléments suivants :
 - les animaux autorisés dans les établissements de garde d'enfants et les écoles;
 - l'habitat des animaux;
 - l'alimentation et le nettoyage;
 - le stockage des produits destinés aux animaux;
 - les soins vétérinaires;
 - les morsures et griffures d'animaux;
 - les zoos familiaux et les fermes en plein air.

Rendez-vous sur la page [Pratiques de base](#) sur le site Web du Ministère pour consulter les documents et les ressources, et pour accéder au matériel de communications.



Le Manitoba copréside la quatrième réunion des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants.

Le 30 janvier, les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants se sont réunis à Ottawa pour examiner les progrès accomplis et discuter des possibilités de maintenir l'élan des priorités communes, alors que l'Accord sur l'apprentissage et la garde de jeunes enfants à l'échelle du Canada entre dans sa prochaine phase. La réunion était coprésidée par Tracy Schmidt, ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba, et Patty Hajdu, ministre de l'Emploi et des Familles du Canada et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario.

« Des services de garde d'enfants abordables et de qualité sont essentiels aux familles de partout au Canada et à notre économie. En travaillant ensemble, nous continuons de créer des milliers de nouvelles places abordables en garderie et de renforcer les dispositifs de soutien qui aident les enfants et les familles à s'épanouir. »

**Madame Tracy Schmidt,
ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de
la petite enfance**

Les ministres ont mis l'accent sur l'importance de la durabilité et de la résilience du système à long terme, réaffirmant leur engagement à maintenir la stabilité pour les familles et les prestataires tout en reconnaissant la diversité des situations dans les différents territoires et provinces. Ils ont également souligné la nécessité d'un financement équitable pour les territoires afin de relever les défis uniques auxquels sont confrontées les communautés du Nord. En outre, les ministres ont examiné les possibilités de réduire le fardeau administratif, notamment en rationalisant les exigences en matière de rapports afin de favoriser un suivi efficace et efficient des progrès.

Depuis 2021, tous les territoires et provinces, y compris le Manitoba, ont réduit les frais parentaux d'au moins 50 %, améliorant ainsi l'accessibilité financière et favorisant une plus grande participation des familles, en particulier des femmes, au marché du travail. Les ministres ont également souligné la croissance continue des espaces réglementés à l'échelle nationale. En janvier 2026, près de 155 000 nouvelles places ont été créées à l'échelle canadienne, et près de 210 000 autres ont été annoncées.

Depuis 2022, le Forum fédéral-provincial-territorial des ministres responsables de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants sert de lieu de collaboration sur des priorités communes, notamment la qualité des soins, le soutien à la main-d'œuvre et des données plus solides. Lors de cette dernière réunion, les ministres ont réaffirmé leur engagement à soutenir un système stable, abordable et de haute qualité pour les familles et pour les travailleurs du secteur.

La garde d'enfants au Manitoba – Principales réalisations

ACCORDS ÉTABLIS

Le Manitoba et le gouvernement fédéral ont prolongé l'Accord entre le Canada et le Manitoba sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants et l'Accord sur l'apprentissage et la garde de jeunes enfants à l'échelle du Canada, garantissant un investissement de 1,9 milliard de dollars au cours des cinq prochaines années, jusqu'au 31 mars 2031. Cet engagement soutiendra les efforts continus visant à élargir l'accès à un enseignement supérieur abordable, inclusif et de qualité, des services de garde d'enfants de grande qualité et le renforcement de la main-d'œuvre dans ce secteur.

UNE NOUVELLE VOIE POUR ALLER DE L'AVANT

La nouvelle initiative du Manitoba [Salaires plus élevés, bons emplois, plus de services de garde d'enfants](#) définit une feuille de route visant à recruter et à soutenir le personnel des services de garde d'enfants.

SALAIRES PLUS ÉLEVÉS

Au cours des deux dernières années, des augmentations à la grille salariale, introduites en mai 2025 et avril 2026 respectivement, ont augmenté des salaires des professionnels de première ligne de la garde d'enfants pouvant atteindre sept dollars de l'heure.

FRAIS RÉDUITS

À compter de décembre 2024, les frais de 10 \$ par jour facturés aux parents seront applicables aux enfants d'âge scolaire les jours non scolaires, y compris lors des journées pédagogiques et lors des vacances scolaires.

NOUVELLES PLACES

Novembre 2025 a marqué la création de 9 850 places et l'engagement de 7 000 places grâce à des fonds fédéraux et provinciaux, pour un total de 16 850 nouvelles places pour les enfants de douze ans et moins dans tout le Manitoba.



Appui à la main-d'œuvre grandissante en apprentissage et en garde de la petite enfance

En mars dernier, les gouvernements du Canada et du Manitoba ont lancé la nouvelle campagne publicitaire multimédia « Salaires plus élevés, bons emplois, plus de services de garde d'enfants » dans toute la province. Elle présente l'éducation des jeunes enfants comme une carrière valorisante et gratifiante.

Avec l'augmentation des salaires, les soutiens aux pensions, le remboursement des frais de scolarité, les possibilités de certification accrues et les autres mesures de soutien offertes à la main-d'œuvre, le moment pour devenir une éducatrice ou un éducateur des jeunes enfants (EJE) au Manitoba n'a jamais été mieux choisi!

La campagne publicitaire met en vedette des photos, des vidéos et des témoignages directs de spécialistes en garde d'enfants qui travaillent au sein d'établissements de garde d'enfants autorisés aux quatre coins de la province. Ces histoires vécues montrent le dévouement, la diversité et les répercussions de la main-d'œuvre en apprentissage et en garde de la petite enfance ainsi que le rôle essentiel des éducatrices et éducateurs dans la croissance et le développement des enfants.

La page d'accueil manitoba.ca/morechildcare/index.fr.html rassemble des renseignements sur les priorités du Manitoba en matière de garde d'enfants, les parcours en vue de devenir EJE et les mesures de soutien offertes à la main-d'œuvre, dont le remboursement des frais de scolarité et les mesures incitatives de réembauche.

Fondée sur les anciennes campagnes « Devenez une éducatrice ou un éducateur de la petite enfance » et guidée par les commentaires de la Table de consultation de la ministre et des parties prenantes du secteur, cette initiative provinciale témoigne des investissements pluriannuels octroyés en vertu des [Plans d'action sur l'apprentissage et la garde de jeunes enfants du Manitoba](#), accords conclus entre le Manitoba et le Canada sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants. Ces investissements financent les grandes priorités, comme la baisse du coût des services de garde d'enfants autorisés pour les familles, l'accès élargi à des services de garde inclusifs et de haute qualité et l'amélioration du recrutement et du maintien en poste pour l'ensemble de la main-d'œuvre en garde de la petite enfance.

Cette campagne de recrutement forme un élément central de la [Stratégie de la main d'œuvre en apprentissage et en garde de la petite enfance](#) lancée à l'automne. Ladite stratégie vise à établir une main-d'œuvre forte et stable afin que plus de familles puissent profiter de services de garde de haute qualité et que plus d'enfants, d'éducatrices et d'éducateurs d'un bout à l'autre de la province puissent s'épanouir.

La campagne sera diffusée à l'aide de plusieurs plateformes, dont la radio, la presse écrite, les panneaux publicitaires, les transports en commun, les cinémas, les contenus numériques, les contenus en ligne et les médias sociaux, afin que le message atteigne toutes les collectivités du Manitoba.

**Salaires plus élevés.
Bons emplois.
Plus de places de
garde d'enfants.**

manitoba.ca/morechildcare/index.fr.html





Augmentation des salaires et des fonds de fonctionnement pour les services de garde d'enfants – À partir du 1^{er} avril 2026

Le mardi 24 mars, le Manitoba a publié le Budget de 2026, qui prévoit une augmentation des salaires et des fonds de fonctionnement dans le secteur de l'éducation des jeunes enfants. Cette augmentation comprend une hausse de deux pour cent du supplément à la grille salariale et une hausse de un pour cent des fonds de fonctionnement.

Un pilier essentiel de la Stratégie manitobaine de la main-d'œuvre en apprentissage et en garde de la petite enfance, la hausse de la grille salariale fait suite aux augmentations de salaire antérieures visant à combler les lacunes de longue date en matière de rémunération dans le secteur de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance. La hausse des fonds de fonctionnement de base, quant à elle, offre aux établissements de garde d'enfants des ressources supplémentaires pour financer les activités quotidiennes et rémunérer leur personnel.



L'augmentation de salaire s'applique aux prestataires à domicile autorisés et subventionnés ainsi qu'aux EJE et aux aides des services à l'enfance qui travaillent dans des établissements de garde d'enfants autorisés et subventionnés. Grâce à la plus grande augmentation de salaire jamais vue au Manitoba le printemps dernier, la main-d'œuvre en apprentissage de la petite enfance pourrait voir son salaire horaire augmenter d'au plus 7,06 \$ (comparativement à avril 2024), selon le niveau de certification et la taille de l'établissement de garde d'enfants.

Par ailleurs, les gouvernements du Canada et du Manitoba octroieront une augmentation supplémentaire de 2 % au supplément pour les salaires des subventions de fonctionnement pour les établissements de garde d'enfants autorisés et subventionnés, soit une hausse de 14,3 millions de dollars (13,4 millions du gouvernement fédéral et 1 million du gouvernement provincial). Les fonds de fonctionnement de base augmenteront aussi de 1 %, soit une hausse de 4,7 millions de dollars (2,5 millions du gouvernement fédéral et 2,2 millions du gouvernement provincial) du financement de fonctionnement pour tous les établissements d'apprentissage et de garde d'enfants autorisés et subventionnés.

Pour accéder aux ressources de mise en œuvre pour votre établissement, consultez [la Grille salariale 2026-2027](#), [la circulaire sur les garderies](#) et [la circulaire sur les garderies à domicile](#).



Financement des écoles – Année scolaire 2026-2027

Cette année, le gouvernement du Manitoba répond aux besoins des élèves en augmentant les fonds de fonctionnement des écoles publiques de la maternelle à la 12^e année de 3,5 %, soit 51 millions de dollars.

L'augmentation totale du financement en 2026-2027 pour toutes les écoles du Manitoba est de 79,8 millions de dollars, ce qui comprend :

- une augmentation de 51,0 millions de dollars de frais de fonctionnement pour les écoles publiques;
- une augmentation de 15,2 millions de dollars pour le soutien au capital, qui comprend le capital et les coûts d'intérêt liés à la construction d'écoles;
- une augmentation de 16,6 millions de dollars aux écoles indépendantes, conformément à leur accord de financement.

Cela porte l'investissement total pour l'année scolaire 2026-2027 à 2,0 milliards de dollars, ce qui permet de faire face à l'augmentation des effectifs et de répondre aux besoins des salles de classe.

Pour l'année scolaire 2026-2027, la province investit également dans une nouvelle subvention d'harmonisation pour aider les divisions scolaires à assumer les coûts d'harmonisation des salaires liés à la convention collective du personnel enseignant à l'échelle provinciale.

Le document intitulé [Financement des écoles de l'année scolaire 2026-2027](#) donne des précisions sur comment le financement de cette année a été accordé aux divisions scolaires.

Immobilisations et terrains de jeux pour de nouvelles écoles

Le budget 2026 investit 118 millions de dollars en financement d'immobilisations pour la construction des quatre premières écoles situées dans les quartiers de Prairie Pointe et Devonshire à Winnipeg, dans les Meadowlands à West St. Paul et dans Brookwood South à Brandon. L'ouverture de ces quatre écoles en construction est prévue pour 2027.

La province commence également la conception de quatre nouvelles écoles : Brandon School (Division scolaire franco-manitobaine), Ste. Anne Regional High School (Division scolaire Seine River), Bridgwater Lakes School (Division scolaire Pembina Trails) et Neepawa High School (Division scolaire Beautiful Plains). Le Manitoba a investi dans l'ouverture d'une nouvelle école intermédiaire de la Division scolaire franco-manitobaine dans le quartier de Saint-Boniface. Située au 261, rue Youville, l'école aura une capacité d'accueil d'environ 375 élèves, et les cours devraient commencer en septembre 2026.

Le budget 2026 comprend également une nouvelle politique visant à inclure des aires de jeux dans les nouvelles constructions scolaires, ainsi qu'un fonds *Healthy Kids, Healthy Communities* de trois millions de dollars pour appuyer la création de structures de jeux dans les écoles existantes.



La ministre célèbre les Prix du Manitoba pour l'excellence en éducation 2026

Le 17 avril 2026, madame Tracy Schmidt, ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance, était fière de célébrer les lauréats des Prix du Manitoba pour l'excellence en éducation 2026. Depuis 2006, le Manitoba reconnaît les fournisseurs de services d'éducation exceptionnels qui ont un lien particulier avec les élèves, et dont le travail a une grande incidence durable sur la réussite, l'engagement et le bien-être des élèves.

Cette année, les prix ont récompensé 14 Manitobaines et Manitobains pour leur engagement exceptionnel en faveur des élèves lors de la remise des Prix du Manitoba pour l'excellence en éducation, dont le nouveau Prix Nello Altomare pour l'excellence en alimentation scolaire.

Cette année, les lauréats des prix d'excellence en éducation du Manitoba sont les suivants :

- **Prix du premier ministre pour l'excellence en éducation :**
 - **Karla Grobb, Douglas Hemmerling, et Laurie-Anne Regula**
Gonzaga Middle School (écoles catholiques du Manitoba);
- **Prix d'excellence en enseignement :**
 - **Leanne Chornoby**
Stevenson Island School (Division scolaire Frontier);
 - **Kurt Hangle**
Exchange Met School (Division scolaire de Seven Oaks);
 - **Dawn Knight**
Pembina Trails Collegiate (Division scolaire Pembina Trails);
- **Prix du nouvel enseignant exceptionnel :**
 - **Riley Paull**
Stevenson School (Division scolaire de St. James-Assiniboia);
- **Prix de travail collaboratif exceptionnel :**
 - **Danielle Iliffe, Rachel McKenzie, Ainsley Richardson, et Erin Weekes**
Sansome School (Division scolaire de St. James-Assiniboia);
- **Prix du chef de file exceptionnel en milieu scolaire :**
 - **Barbara Reimer**
Centres d'apprentissage pour adultes du Manitoba Institute of Trades and Technology (MITT);
- **Prix Nello Altomare pour l'excellence en alimentation scolaire;**
 - **Paul Augst et Joshua Hogan**
Ruth Hooker School et école Robert Smith Elementary (Division scolaire Lord Selkirk).

Félicitations à l'ensemble des récipiendaires. Pour plus d'informations sur les lauréats de 2026, consultez [Prix du Manitoba pour l'excellence en éducation](#).

(Voir plus de photos à la page suivante.)



La ministre célèbre les Prix du Manitoba pour l'excellence en éducation 2026 *(suite)*



Les lauréats tenant leur Prix d'excellence en éducation en compagnie de madame Tracy Schmidt, ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance.



La cérémonie de remise des Prix du Manitoba pour l'excellence en éducation avec les participants au Palais législatif du Manitoba.



Madame Tracy Schmidt, ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance, s'exprimant lors de la cérémonie de remise des Prix du Manitoba pour l'excellence en éducation.



Les lauréats tiennent leur Prix du Manitoba pour l'excellence en éducation.



Élaboration d'un programme d'études

Mathématiques et littératie financière de 9^e année

Deux nouveaux cours de mathématiques de 9^e année, intégrant l'enseignement de la littératie financière, seront diffusés pour une mise en œuvre pilote et volontaire au cours de l'année scolaire 2026-2027. Les cours sont conçus pour être proposés pendant des semestres consécutifs, ce qui offre une année complète d'enseignement des mathématiques aux élèves de 9^e année. La mise en œuvre complète de ces cours est prévue pour 2027-2028, année scolaire où ils remplaceront les cours obligatoires de mathématiques de 9^e année et les cours facultatifs de mathématiques de transition. Les conditions d'obtention du diplôme seront mises à jour pour les apprenants qui commencent leur 9^e année en 2027-2028 et au-delà, afin de refléter le crédit supplémentaire obligatoire en mathématiques.

Renouvellement du programme de sciences humaines – De la maternelle à la 11^e année

Le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba renouvelle le programme obligatoire de sciences humaines de la maternelle à la 11^e année, en mettant l'accent sur le renforcement de la capacité des apprenants à comprendre diverses perspectives et questions d'importance mondiale durable, et à y réfléchir. Compte tenu du grand nombre de projets actifs de mise en œuvre du programme scolaire pour cette année scolaire et l'année prochaine, la mise en œuvre pilote du nouveau programme de sciences humaines, initialement prévue pour 2026-2027, a été reportée à 2027-2028.

Renouvellement du programme de sciences – De la maternelle à la 10^e année

Après l'achèvement de la mise en œuvre pilote au cours de l'année scolaire 2024-2025 et la mise en œuvre volontaire en 2025-2026, le nouveau programme de sciences de la maternelle à la 10^e année passera à la mise en œuvre complète en 2026-2027. Guidé par le [Cadre d'apprentissage du Manitoba](#) et les meilleures pratiques actuelles en matière d'enseignement des sciences, le nouveau programme d'études est pratique, équitable et tient compte des perspectives autochtones.

Renforcer l'enseignement des STIAM

L'enseignement des STIAM (sciences, technologie, ingénierie, arts et mathématiques) est un moteur mondial de l'innovation et de l'équité qui favorise les compétences des apprenants telles que la pensée critique, la créativité et la collaboration. S'appuyant sur l'engagement de renforcer l'enseignement des STIAM dans tout le Manitoba, le Ministère collabore avec des fournisseurs de services d'éducation et des experts pour développer une compréhension commune des STIAM en tant qu'approche visant à améliorer l'apprentissage interdisciplinaire. De nouvelles ressources destinées à aider les enseignants à dispenser une éducation des STIAM plus cohérente seront publiées pour l'année scolaire 2026-2027.

Veillez consulter le [Cadre d'apprentissage du Manitoba – Élaboration et mise en œuvre des programmes d'études](#) pour obtenir de plus amples renseignements sur les projets d'élaboration et de renouvellement des programmes d'études.



Mise à jour du programme d'études pour l'apprentissage inspiré de la terre et du programme d'études pour les langues autochtones

Le programme d'études pour l'apprentissage inspiré de la terre et des langues autochtones, dirigé par la Division de l'excellence autochtone en éducation, est déjà bien avancé. Chaque programme d'études comprenait la mise en place d'un comité de développement des programmes d'études et a organisé deux séances de mobilisation; deux autres sont prévues au printemps et à l'automne 2026. L'équipe s'est également mobilisée auprès de nombreuses parties prenantes et les premiers projets sont sur le point d'être achevés.

Sommet sur l'intelligence artificielle en éducation

Le 16 janvier 2026, le Manitoba a accueilli le premier [sommet provincial sur l'intelligence artificielle en éducation](#) qui a rassemblé près de 600 responsables de la maternelle à la 12^e année et de l'éducation postsecondaire, ainsi que des partenaires de l'industrie et de la main-d'œuvre, pour explorer comment l'intelligence artificielle transforme l'enseignement et l'apprentissage. Les participants ont assisté à « Architecting Education for an AI-First World », une allocution d'ouverture de Sinead Bovell, ainsi qu'à des sessions en petits groupes et à une table ronde afin d'examiner les possibilités et les considérations relatives à l'IA en éducation.

Le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba collabore avec des partenaires du secteur de l'éducation à l'élaboration de lignes directrices provinciales visant à aider les fournisseurs de services d'éducation à intégrer l'IA de manière à renforcer l'apprentissage, à s'aligner sur le programme d'études et à promouvoir une utilisation responsable, transparente et centrée sur l'élève.

Le Manitoba a chargé Tom D'Amico, d'AI Leadership Consulting, de fournir des services-conseils spécialisés, y compris une série de webinaires sur le leadership en matière d'IA et un coaching personnalisé pour les directeurs généraux. Cette occasion d'apprentissage professionnel est intentionnellement conçue pour aider les leaders du système à naviguer dans le paysage en rapide évolution de l'intelligence artificielle en éducation, de la maternelle à la 12^e année.

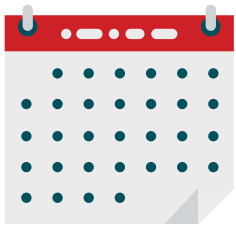
Le Collège universitaire du Nord et l'Université de Winnipeg lancent des programmes menant à des diplômes en langues autochtones

L'excellence autochtone en éducation, en collaboration avec le ministère de l'Enseignement postsecondaire et de la Formation professionnelle, a le plaisir d'annoncer le lancement du [baccalauréat en arts d'immersion en anishinaabemowin](#) à l'Université de Winnipeg et le programme de [baccalauréat en langues autochtones axé sur la maîtrise de l'ininimowin](#) du Collège universitaire du Nord. Les deux programmes visent à soutenir les locuteurs de langues secondes et les fournisseurs de services d'éducation compétents afin de contribuer à la revitalisation des langues autochtones au Manitoba.

Cadre de leadership scolaire du Manitoba 2025-2026 – Mise à jour sur la mise en œuvre

Conformément aux priorités du Ministère visant à soutenir la poursuite de la mise en œuvre du [Cadre de leadership scolaire du Manitoba](#) et l'amélioration continue à l'échelle du système, la Direction de l'amélioration continue a mené une enquête à l'échelle de la province afin d'évaluer la mise en œuvre du cadre et de déterminer les possibilités d'amélioration de la mise en œuvre. L'enquête s'adresse aux dirigeants d'établissements scolaires et de divisions scolaires, et aux partenaires de l'éducation actuels et futurs qui participent actuellement à sa mise en œuvre.

Les informations recueillies aideront le Ministère à évaluer l'étendue de la mise en œuvre du cadre, les niveaux de sensibilisation et les possibilités de renforcer les mesures de soutien. Ces observations permettront d'apporter des améliorations fondées sur des données probantes afin que le cadre reste pertinent, d'actualité et pratique pour soutenir les dirigeants d'établissements scolaires dans l'ensemble du Manitoba.



Leadership – Mises à jour

La Direction de la planification de l'espace scolaire accueille une nouvelle directrice générale

Paulette Monita a rejoint le Ministère à titre de directrice générale de la nouvelle Direction de la planification de l'espace scolaire le 19 janvier 2026. La Direction de la planification de l'espace scolaire est chargée de la planification stratégique de la hiérarchisation des projets d'investissement liés à la croissance de l'espace d'enseignement dans les écoles publiques du Manitoba, de la maternelle à la 12^e année. Mme Monita a plus de 25 ans d'expérience dans la conception et la gestion de projets d'immobilisations. Elle a passé plus de 19 de ces années dans la province du Manitoba, où elle s'est concentrée sur les projets d'immobilisations dans les secteurs de l'éducation, de la maternelle à la 12^e année, et de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance. Paulette est une professionnelle certifiée PMP, détient un certificat de maîtrise en gestion de projet et est diplômée en architecture intérieure de la Faculté d'architecture de l'Université du Manitoba.

La Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance accueille Signe Hanson de façon permanente

Signe Hanson a été nommée directrice générale permanente de la Direction de l'accroissement des immobilisations et des espaces au sein de la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance en décembre 2025. Elle agissait à titre de directrice générale par intérim depuis janvier 2024. Au cours de cette période, elle a dirigé la Direction pendant une période de croissance et de transformation significatives, en menant à bien des projets d'immobilisation et des initiatives d'expansion de l'espace. Elle travaille au gouvernement du Manitoba depuis plus de 15 ans, et son dernier poste était celui de directrice générale adjointe au Service de règlement des litiges familiaux au sein du ministère de la Justice du Manitoba. Elle est titulaire d'un baccalauréat en sciences politiques et en religion et culture, ainsi que d'une maîtrise en administration publique.

La Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance accueille un nouveau directeur

James Houston a rejoint la Direction de l'accroissement des immobilisations et des espaces à titre de directeur de la Section du développement des immobilisations le 15 juin 2026. La section appuie la réalisation des engagements du Manitoba en matière d'investissements dans l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, notamment la création de nouvelles places de garderie en partenariat avec des intervenants de toute la province. James possède plus de dix ans d'expérience au sein du gouvernement du Manitoba, où il occupait récemment le poste de gestionnaire à Services généraux et affaires intergouvernementales au ministère des Relations avec les municipalités et le Nord. Il est titulaire d'un baccalauréat ès arts en sciences politiques et d'un certificat en gestion du secteur public, tous deux obtenus à l'Université du Manitoba.

Proclamations récentes

Mois de la littératie agricole canadienne au Manitoba, mars 2026

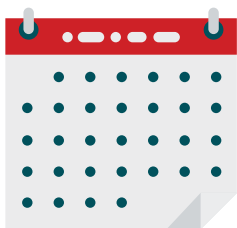
Ce mois est consacré à la sensibilisation à la programmation des initiatives « Agriculture en classe » par l'entremise d'activités pratiques et d'expériences interactives visant à aider les élèves à apprendre, à établir des liens et à devenir des citoyens compétents et engagés dans le domaine de l'agriculture, prêts à relever les défis et à saisir les occasions qui les attendent.

Célébration de la Semaine de l'éducation, du 13 au 17 avril 2026

La Semaine de l'éducation reconnaît l'importance de l'éducation de la maternelle à la 12^e année et le rôle crucial des éducatrices et des éducateurs, qui veillent à procurer aux enfants et aux jeunes un sentiment d'appartenance et la capacité de réaliser leur potentiel.

Semaine des éducatrices et éducateurs de la petite enfance, du 26 avril au 2 mai 2026

Cette semaine met en lumière le rôle essentiel que jouent les fournisseurs de services d'éducation de la petite enfance en favorisant le développement et l'apprentissage fondamentaux de l'enfant et en préparant nos plus jeunes citoyens à atteindre leur plein potentiel. Cette semaine est également l'occasion de célébrer toutes les personnes dévouées qui ont choisi de faire carrière dans le secteur de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance.



Célébrer la musique au sein des écoles du Manitoba, mai 2026

Le Mois de la musique met en lumière le rôle de la musique dans l'éducation et le fait que la musique joue un rôle central dans la vie des Manitobaines et Manitobains, de la petite enfance à l'âge adulte, et qu'elle enrichit l'éducation sur les plans personnel, social et créatif. Pendant le Mois de la musique, L'Association manitobaine des éducateur-trice-s de musique organise une série de concerts à l'Assemblée législative du Manitoba.

Semaine des traités au Manitoba – du 18 au 22 mai 2026

La Semaine des traités au Manitoba s'est déroulée du 18 au 22 mai 2026 et a été l'occasion d'en apprendre davantage sur les traités qui façonnent notre histoire commune et nos relations actuelles. Les traités sont des accords fondamentaux entre les Premières Nations et la Couronne, fondés sur le respect mutuel, la paix et le partage des responsabilités, et ils demeurent des accords vivants aujourd'hui. La Semaine des traités encourage la réflexion sur l'esprit et l'intention des traités – non seulement ce qui a été écrit, mais aussi les interprétations et les engagements communs envisagés par les partenaires du traité.

La Commission des relations découlant des traités du Manitoba, créée en 2005 par un accord entre l'Assemblée des chefs du Manitoba et le Canada, continue de soutenir l'éducation, le dialogue et la sensibilisation du public afin de renforcer et de rétablir les relations découlant des traités dans l'ensemble du Manitoba. La Semaine des traités soutient également les objectifs plus larges de la réconciliation, notamment les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, qui mettent l'accent sur l'éducation, la compréhension et le respect des traités et des relations qui en découlent. Pour en savoir plus sur les traités et les relations découlant des traités au Manitoba, visitez le site de la [Commission des relations découlant des traités du Manitoba](#) (en anglais seulement).

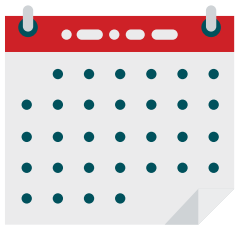
Le Mois de la Fierté, juin 2026

La vision du Ministère est de favoriser des environnements d'apprentissage accueillants, sécuritaires et respectueux où tous les enfants et tous les jeunes comptent, ont un sentiment d'appartenance, sont respectés, réussissent et sont en sécurité. Le Ministère soutient le Mois de la Fierté en juin, un mois consacré à la célébration et à la commémoration de la communauté 2ELGBTQIA+. Parmi les documents qui aident à créer et à favoriser des environnements d'apprentissage sûrs et inclusifs, mentionnons les documents [Soutien aux élèves transgenres ou d'une diversité de genres dans les écoles du Manitoba](#) et [Écoles sûres et accueillantes : Guide pour l'équité et l'inclusion dans les écoles du Manitoba \(MB MonAGH\)](#). Les deux ressources fournissent des lignes directrices et des outils précieux au personnel éducateur ainsi qu'aux élèves et aux parents pour travailler ensemble à la création d'écoles plus équitables et inclusives, en particulier en ce qui concerne la diversité sexuelle et l'expression de l'identité et de genre.

Mois national de l'histoire autochtone, en juin

Journée nationale des peuples autochtones, le 21 juin

Chaque année, en juin, le Mois national de l'histoire autochtone invite les Manitobaines et Manitobains à approfondir leur compréhension de l'histoire, des cultures et des réalités contemporaines des Premières Nations, des Inuits et des Métis de la rivière Rouge. Le 21 juin, Journée nationale des peuples autochtones, est l'occasion de célébrer les cultures et les communautés autochtones à l'occasion de cérémonies, de rassemblements et d'événements culturels organisés dans tout le Manitoba. Ces occasions permettent également de poursuivre l'apprentissage et la réflexion en utilisant des ressources éducatives fiables sur les traités et les conséquences du colonialisme, en écoutant les voix autochtones à travers des livres, des films, des œuvres d'art et de la musique, en engageant des conversations avec des collègues et en participant à des événements locaux organisés par des organismes autochtones. Choisir de soutenir les entreprises appartenant à des Autochtones est un autre moyen significatif de nouer des relations et de faire preuve de respect à l'égard des communautés autochtones de la province.



Rappels

Prix du Manitoba pour l'excellence en éducation de la petite enfance – Date limite prolongée au 31 juillet 2026

Ce prix contribue à rendre hommage aux professionnelles et professionnels de la petite enfance exceptionnels en proposant la candidature de celles et ceux dont l'excellence, l'esprit d'innovation et le dévouement font une réelle différence pour les enfants, les familles et les collectivités.

Il est possible de choisir parmi les cinq catégories de candidatures actuellement ouvertes pour le Prix du Manitoba pour l'excellence en éducation de la petite enfance de 2026, y compris les deux nouveaux prix ajoutés cette saison!

- Prix d'éducateur exceptionnel ou d'éducatrice exceptionnelle en éducation de la petite enfance
- Éducateur ou éducatrice des jeunes enfants
- Éducateur ou éducatrice des jeunes enfants francophone
- Éducateur ou éducatrice des jeunes enfants autochtone
- Éducateur ou éducatrice des jeunes enfants qui exerce ses fonctions dans une région rurale ou du Nord
- Prix de collaboration communautaire (cinq prix)
- Prix d'excellence en leadership
- Prix d'environnement d'apprentissage de la petite enfance à domicile exemplaire
- Prix d'impact en éducation et en apprentissage de la petite enfance

NOUVEAU

NOUVEAU

Une ou plusieurs personnes parmi les lauréates et lauréats admissibles des autres catégories seront prises en considération pour le Prix du premier ministre pour l'excellence en éducation de la petite enfance.

Une réception en l'honneur des lauréates et lauréats sera organisée cet automne. Ils se verront remettre un certificat de reconnaissance et un chèque de 500 dollars.

Pour obtenir plus de renseignements sur la préparation et la soumission d'une candidature, de même que sur le processus de mise en candidature et de sélection, rendez-vous au manitoba.ca/prixeje.

Le *Bulletin d'information du ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba* vise à fournir à nos partenaires du secteur de l'éducation et de l'apprentissage de la petite enfance un accès à des renseignements sur les initiatives du Ministère et les mises à jour sur les dirigeants, ainsi qu'à mettre en évidence quelques plans à venir et dates importantes. Pour plus de renseignements, veuillez visiter le site à www.edu.gov.mb.ca/indexfr.html.

Le bulletin est publié en automne, en hiver, au printemps et à l'été. Le bulletin d'automne est prévu pour septembre 2026. Pour nous faire part de vos commentaires sur le bulletin d'information ou sur les sujets abordés, veuillez contacter SRUnit@gov.mb.ca.

Merci.

